



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil Communautaire  
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE**

**Séance du 10 mars 2021**

L'an deux mil vingt et un, le dix mars à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 1<sup>er</sup> mars 2021, se sont réunis à la salle Jacques Michaux à L'Aigle, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	55
PRESENTS	50
VOTANTS	54

**CONVOCAATION**

Datée	du 01/03/21
Affichée	du 01/03/21

**OBJET**

**Carte scolaire 2021-2022 :  
Fermeture de classes**

Monsieur Serge GODARD a été nommé secrétaire de séance.

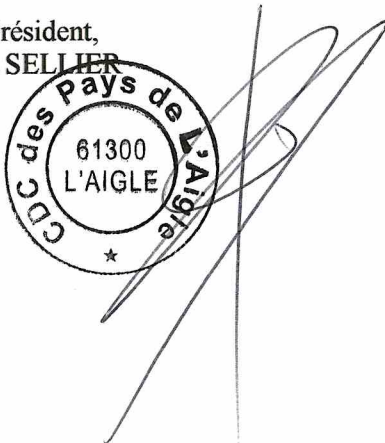
**Etaients présents :** Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Danièle SADRAIN, Aurore BAGLIN, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL

**Pouvoirs :** Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Lionel GONNET  
Michel MAROT a donné pouvoir à Elisabeth JOSSET

**Représentés :** Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE  
Gilbert MATELOT représenté par Danièle SADRAIN  
François HUREL représenté par Aurore BAGLIN

**Absent excusé :** Fabrice GLORIA

Le Président,  
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20210310-2021-03-10-041-DE  
Date de télétransmission : 11/03/2021  
Date de réception préfecture : 11/03/2021

Monsieur Jean-Guy GRANDIN, Vice-Président délégué aux Affaires Scolaires, rappelle aux membres du Conseil que Madame la DASEN a le projet de fermer 5 classes sur les écoles du territoire (Aube / La Ferté Fresnel-Glos la Ferrière / Irai / Villers en Ouche / RPI Gauville-St Evroult Notre Dame du Bois).

Après concertation, Madame la DASEN propose la fermeture du site de Glos la Ferrière. Si la CDC accepte cette proposition, les services de l'Education Nationale s'engagent à :

- revenir sur les fermetures de classes annoncées pour les écoles de Villers en Ouche et du RPI Gauville/Saint Evroult Notre Dame du Bois.
- maintenir toutes les classes pendant une durée de deux ans sur l'ancien territoire du Canton de la Ferté Fresnel

De son côté, la CDC des Pays de L'Aigle s'engage à :

- mener une réflexion sur la réorganisation de l'ensemble des écoles de son territoire dans le cadre d'une convention de ruralité,
- maintenir une garderie (matin/soir) sur la commune déléguée de Glos la Ferrière
- solliciter le service des transports scolaires de la Région dans le cadre de cette réorganisation.

**Le Conseil après en avoir délibéré :**

- **DEMANDE** aux services de l'Education Nationale de revenir sur les fermetures de classes du RPI de Gauville/Saint Evroult Notre Dame du Bois et de l'école de Villers en Ouche,
- **DEMANDE** le maintien de toutes les classes sur l'ancien territoire du Canton de la Ferté Fresnel jusqu'à l'année scolaire 2023/2024 incluse.
- **DEMANDE** aux services de l'Education Nationale de soutenir les démarches de la CDC auprès de la Région pour adapter le service de transports scolaires.
- **VALIDE** la fermeture du site de Glos la Ferrière aux conditions énumérées ci-dessus.
- **S'ENGAGE** à maintenir une garderie scolaire à Glos la Ferrière
- **DECIDE** d'engager les discussions avec les services de l'Etat pour la réorganisation des écoles sur le territoire dans le cadre d'une convention de ruralité.

**VOTE : 38 POUR**

**3 CONTRE** (F. Carbonel, S. Chauvel-Trépiér, V. Helleux)  
**13 ABSTENTIONS** (C. Barbier, F. Brizard, J. Brunet, A. Deparis-Aubril, J. De Taevernier, H. Goret, M. Grandclère, M. Le Glaunec, C. Pottier, S. Molero, N. Trouillet, N. Ribault, V. Violet)

Acte rendu exécutoire après publication le 11 mars 2021

Le Président,  
Jean SELLIER



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme

Information réception en préfecture  
 061-200068468-20210310-2021-03-10-041-DE  
 Date de télétransmission : 11/03/2021  
 Date de réception préfecture : 11/03/2021

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20210310-2021-03-10-041-DE  
Date de télétransmission : 11/03/2021  
Date de réception préfecture : 11/03/2021